

**DECISION DU PRESIDENT
PAR DELEGATION DU CONSEIL METROPOLITAIN**

DECISION N°2022.01099

**CONVENTION DE PARTENARIAT
AVEC L'INSTITUT FRANÇAIS D'AFRIQUE DU SUD (IFAS) -
EXPOSITION GLOBALISTO -
MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN**

Le Président de Saint-Etienne Métropole,

VU l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 17 juillet 2020, portant délégation au profit de Monsieur le Président des pouvoirs découlant des dispositions sus-énoncées,

CONSIDERANT que le Musée d'art moderne et contemporain / Saint-Etienne Métropole organise une exposition intitulée « Globalisto, une philosophie en mouvement » du 25 juin au 16 octobre 2022,

CONSIDERANT que l'Institut Français d'Afrique du Sud (IFAS) est particulièrement intéressé par l'exposition Globalisto et a manifesté sa volonté de soutenir ce projet,

CONSIDERANT que dans ce contexte, il est nécessaire de conclure une convention de partenariat définissant le projet et fixant les engagements de chaque partie,

DECIDE

ARTICLE 1

Une convention de partenariat, fixant les modalités et conditions de ce partenariat est conclu avec l'Institut Français d'Afrique du Sud (IFAS), 62 Juta Street, Braamfontein, 2017 Johannesburg, Afrique du Sud.

ARTICLE 2

La recette correspondante d'un montant de 3 500 € TTC sera imputée au budget de l'année en cours, à l'article 74788 « participations et dotations » destination SUMAN.

ARTICLE 3

La présente décision dont il sera rendu compte à la plus prochaine réunion du Conseil Métropolitain, sera publiée et transmise à Madame la Préfète de la Loire.

ARTICLE 4

Monsieur le Directeur Général des Services par intérim et Monsieur le Trésorier Principal Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Etienne, le 14/11/2022
Le Président,



Gaël PERDRIAU

RECU EN PREFECTURE

Le 14 novembre 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_AU-042-244200770-20220921-C20220109910

Date de mise en ligne : 14 novembre 2022